Mission commerce : le CESE a adopté l'avis

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 09/0<u>2/2021</u>

Saisine liée: MISSION COMMERCE

Le CESE a adopté son avis sur l'évolution du commerce de proximité et de l'artisanat commercial

Le commerce, représentant près de 1 million d'entreprises et d'artisans et 3,6 millions de personnes qui y travaillent, doit faire face aujourd'hui à un triple défi : numérique, environnemental et sociétal pour une relation au client vers plus d'individualisation et de proximité.

Saisi par le Le Premier ministre d'une « mission globale sur le commerce », l'avis du CESE porté par <u>Eveline Duhamel</u> (groupe des entreprises) et <u>Patrick Molinoz</u> (groupe des personnalités qualifiées) apporte des **propositions concrètes** relatives au traitement de la vacance des friches commerciales, à la conciliation des différentes formes de commerce, à l'équité concurrentielle et au commerce responsable et durable, pour permettre d'anticiper les mutations du secteur à l'horizon 2025.

La section des activités économiques, avec comme référent Jean-Pierre Crouzet (groupe de l'artisanat) et la section du travail et de l'emploi, qui a désigné 4 conseillers (2 de groupes syndicaux, 2 de groupes patronaux), ont contribué également à cet avis.

Le CESE a adopté à 184 voix pour, 16 contre, 4 abstentions

Téléchargez l'avis

Téléchargez la fiche de présentation